



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



Horticulture et paysage n° 14 du 17 octobre 2019



Les abeilles butinent, protégeons-les !
 Respectez la réglementation « abeilles »
 et lisez attentivement
 la [note nationale abeilles](#)

Evaluation des risques



	culture	problématique	Niveau de risque	présence d'auxiliaires
Horticulture	chrysanthèmes	thrips	pas de pression, surveillance de mise	
	chrysanthèmes	pucerons	quelques foyers localisés	cecydomies
	chrysanthèmes	TSWV	pas de pression, surveillance de mise	
	chrysanthèmes	verticilliose	pas de pression, surveillance de mise	
	cyclamens	pucerons	quelques foyers localisés	
	cyclamens	fusariose	pas de pression, surveillance de mise	
	cyclamens	thrips	quelques foyers localisés	
	cyclamens	acariens	pas de pression, surveillance de mise	
	pensées	acariens	pas de pression, surveillance de mise	
	pensées	anthracnose	quelques foyers localisés	
	pensées	sciarides	quelques foyers localisés	
	poinsettias	thrips	quelques foyers localisés	
	poinsettias	rhizoctonia	pas de pression, surveillance de mise	

Sommaire

Horticulture p. 2
 Paysage p. 10

Légende :

	pas de pression, surveillance de mise	→ risque quasi nul
	quelques foyers localisés	→ risque faible
	populations en extension	→ risque moyen
	forte pression	→ risque fort



Chrysanthèmes :

Thrips :

Les seaux d'Athétas sont toujours en place, l'élevage fonctionne bien ! les auxiliaires travaillent, on en a retrouvé dans un pot de cyclamen !

Même si la TOUSSAINT approche, attention, les pucerons sont présents, parfois cachés !!

Pucerons noirs (Aphis sp) :



Toujours un peu de colonisation par les Aphis gossypii principalement dans les apex et maintenant dans les premiers pétales attention DANGER ! (Photo EH Bourgogne)

Macrosiphoniella sanborni est toujours présent, il est caché dans le feuillage, maintenant il forme des grappes sur les pédoncules floraux, les aphidius ont peu d'action sur ce type de pucerons !



Colonie de Macrosiphoniella (photo EH Bourgogne)



Acariens :

Toujours pas de cas signalé dans les cultures de chrysanthèmes.

Tenthrèdes :

Pas de nouvelles attaques.

Rappel : Le bacillus n'a pas ou peu d'effet sur les fausses chenilles !



Chenille - adulte (Photos EH Bourgogne)

Les fausses chenilles mesurent à ce stade 10 à 15 mm de long et 2 à 3 mm de diamètre. Elles tombent facilement si l'on secoue les plantes.

Chenilles :

Quelques rares chenilles sont observées.

Virus :

Quelques pots avec du TSWV ont été observés, il faut surtout les éliminer pour éviter la propagation du virus !



TSWV sur chrysanthème (photos EH bourgogne)

Cyclamens :

Attention au botrytis au cœur des plantes et toujours la présence ponctuelle de noctuelles.



Dégâts de chenilles (photo EH FC)



Botrytis (photo Ch MOREL)

Pensées :

Attention aux attaques qui vont toucher les deuxièmes séries de pensées qui au stade de vente : mildiou, oïdium, cercosporiose et autres.



Mildiou (photo EH Bourgogne)

Comme l'année dernière, à la même période, les premières attaques de cercosporiose sur viola ont été observées.



Anthraxnose et cercosporiose sur pensées (photo EH Bourgogne)

Pâquerettes :

Souvent les cultures sont serrées, l'hygrométrie favorise les attaques des maladies.



Attaque de rouille (photo EH Bourgogne)

Primevères :

Les cultures sont à surveiller, c'est la période optimale pour les noctuelles qui trouvent un abri confortable en serre pour se multiplier.



Poinsettias :

Thrips :



Piqures de thrips sur feuille de poinsettia, prévention : Athéta et bandes engluées entre les poteaux (photos EH Bourgogne)

Aleurodes :



Plante piège en culture de poinsettias (source : EH Franche-Comté)

En culture de poinsettia, pour lutter contre les **aleurodes**, la technique des plantes piège est de plus en plus utilisée. Cette technique repose sur une **plante piège** hyper attractive (plus que le poinsettia) pour l'aleurode, sur laquelle on appliquera une méthode de lutte (le plus souvent biologique) localisée.

Exemple d'une entreprise DEPHY Ferme en Franche-Comté :

- mise en place des aubergines en même temps que les poinsettias,
- lâcher réguliers (tous les 15 jours d'acariens prédateurs) sur la culture, en vrac,
- quand les aleurodes ont commencé à se reproduire sur les aubergines : mise en place de sachets d'acariens prédateurs sur chaque plante piège + retrait des feuilles les plus infestées.

Dans ce cas présent, l'aleurode détectée est *Bemisia tabaci* (l'aleurode du tabac). Dans le cas où *Trialeurodes vaporariorum* (l'aleurode des serres) avait été détectée, un effeuillage hebdomadaire systématique des vieilles feuilles de la plante piège aurait été instauré.



Pour l'instant, le ravageur est maîtrisé, mais sous haute surveillance (observations régulières et comptage des panneaux englués jaunes). Un lâcher de parasitoïde (*Eretmocerus eremicus*) est prévu.



Aleurodes sur poinsettia (B.tabaci) (source : EH FC)

N'hésitez pas contacter votre conseiller Est Horticole pour mettre en place une stratégie PBI contre aleurodes !

Rhizoctonia :



Rhizoctonia au collet du poinsettia (photo EH FC)

Symptômes

Le *Rhizoctonia* se développe le long de la surface supérieure du substrat, donc il attaque souvent la tige de la plante au niveau du sol. Souvent, les tiges pourrissent rapidement, en commençant par la formation de lésions brunes ou rougeâtres qui grossissent et forment des chancres près du niveau du sol.

Les tiges infectées sont d'apparence sèche, flétrie et raide. Les chancres grossissent et entourent la tige, ce qui restreint le mouvement de l'eau et des nutriments. Il s'ensuit un flétrissement, particulièrement pendant la chaleur du jour, et de possibles carences en nutriments.



Pensées :

Sciariides :

Il faut faire du préventif avec *Steinerneima feltiae* (50 millions pour 200 à 300 m², 15 jours après le repiquage des plantes, et peut être un mois après si les températures en serre restent élevées).

Certaines entreprises sont touchées, il faut doubler la dose d'application : 50 millions pour 150 m² ! Pour la réussite du traitement, il faut des températures proches de 15°C au moins quelques heures par jour pendant 4 à 7 jours.



Attaque de sciariides sur pensées (photo EH Bourgogne)

Dans le cas de cette photo, il faudra passer *Steinerneima feltiae* (50 millions pour 100 m²)

Symptômes : les feuilles deviennent jaunes puis violacées, la plante se détache facilement de la motte en tirant légèrement dessus, on peut parfois observer une larve encore sur les racines.



Thielaviopsis sur pensées (photo EH Bourgogne)



Black root rot (*Thielaviopsis basicola*) :

On trouve principalement ce champignon dans les substrats basiques (ayant un pH élevé : supérieur à 7), plutôt humides. Dans le sol, l'infection est visible car elle peut entraîner un pourrissement des racines ou la création de lésions au voisinage de la racine principale. A l'extérieur, l'attaque cryptogamique se remarque par une croissance irrégulière des plants, l'affadissement de la couleur des feuilles, leur rabougrissement et finalement, une apparition précoce des fleurs. Si les champignons n'ont eu le temps de s'installer qu'aux extrémités des racines, il arrive parfois que la plante parvienne à en recréer de nouvelles et à guérir notamment sous l'influence d'un réchauffement de la température du sol. La difficulté réside souvent dans le fait que les symptômes d'une infection sont très difficiles à détecter et par conséquent à traiter rapidement.

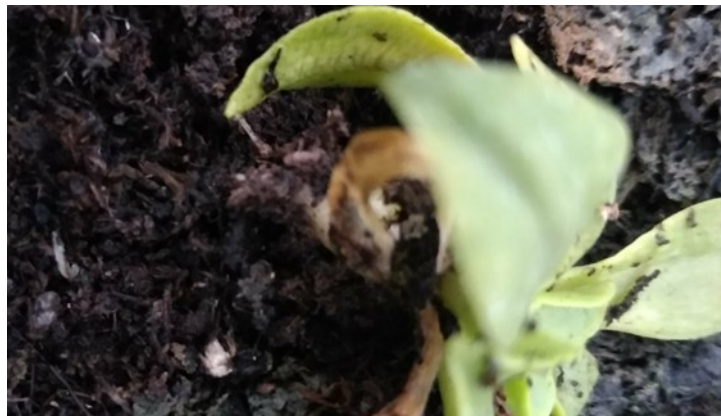
Ces champignons survivent dans le sol dans les débris de végétaux ou sous forme de mycélium. Ils sont attirés par les sucres et les exsudats libérés par les racines en croissance. Ils posent surtout un problème lorsque les conditions environnementales sont fraîches et mouillées durant les semis ou lorsque des conditions amènent un retard dans la levée des plantules ou leur croissance. Un stress hydrique entre le milieu et la fin de la saison (conditions sèches) augmente l'incidence des infections des racines par *Fusarium* et *Rhizoctonia*.

Vivaces :

Encore des attaques, maintenant dans les godets des mêmes variétés, l'exploitant n'avait pas examiné les jeunes mottes au repiquage !
Notamment sur plants de *Lewisia*.



Larve de sciaride sur jeune plant
(photos EH Bourgogne)



3 semaines après larve sur le terreau, racine mangée !



Alerte réglementation : arrêté préfectoral de lutte obligatoire contre les scolytes de l'épicéa en Bourgogne-Franche-Comté.

Pour consulter l'arrêté, la liste des communes de la zone de lutte obligatoire (annexe 1) et les préconisations de lutte contre les scolytes de l'épicéa (annexe 2), cliquez sur le lien suivant : http://www.saone-et-loire.gouv.fr/IMG/pdf/arrete_prefectoral_nobfc-07-26-003_relatif_a_la_lutte_contre_les_scolytes_de_l_epicea_26_07_2019.pdf

Cet arrêté est applicable jusqu'au 31 décembre 2020.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédigé par Christian DANTIN - EST HORTICOLE Bourgogne, avec la collaboration d'EST HORTICOLE Franche-Comté et la FREDON Bourgogne et FREDON Franche-Comté, à partir des observations réalisées dans les entreprises bourguignonnes et franc-comtoises.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les horticulteurs et pépiniéristes pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

« Action co-pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de : **AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement